

GLENANS ET MOUTONS

Depuis l'année dernière, la Réserve des Glénans a été menacée par la création de parcs à huîtres autour de l'îlot de Guiriden. Nous avons écrit à l'Administrateur en Chef du Quartier de Concarneau pour protester, car il est bien évident qu'un travail autour d'un îlot de nidification ne pourrait être que défavorable. A la suite de cette lettre, nous n'avons plus entendu parler de ce projet, et nous avons bon espoir qu'il ait été abandonné. Ceci montre toutefois la précarité de la Réserve des Glénans, archipel de grand tourisme en pleine expansion. Dans le même ordre d'idée, nous avons constaté l'achat de l'îlot de Penbaleine par le Centre Nautique qui va vraisemblablement y construire une base ; l'achat d'une partie de Saint-Nicolas par le Centre de Plongée, et la mise en vente d'une autre partie de Saint-Nicolas, par lots.

Si l'on considère en outre la prolifération des bateaux de plaisance, et même de petite pêche côtière, on ne peut que craindre pour la reproduction des oiseaux. Un effort devrait donc être fait pour étendre nos locations sur les îlots encore vierges.

A part ces considérations d'ordre général, rien ne semble être à signaler, sinon un certain accroissement des Goélands au détriment des Sternes.

G.-A. BOLLORÉ, Conservateur.

PARC NATUREL DES MONTS D'ARREE

On sait que la nouvelle formule de Parc Naturel Régional est actuellement à l'étude dans les divers ministères intéressés afin de définir un projet de loi modifiant et complétant la législation sur les Sites. Il est encourageant de voir que c'est un des projets de notre Société — dont le rôle dans cette affaire a été celui de pionnier puisque nos premiers projets de Parcs Naturels régionaux remontent à 1961 — qui a été choisi à titre d'expérience. Il s'agit des Monts d'Arrée au sujet desquels une Commission interministérielle s'est réunie le 24 mars dernier au Ministère des Affaires Culturelles, Direction de l'Architecture, sous la présidence de M. Max QUERRIEN. Le Parc Naturel régional des Monts d'Arrée entre donc dans le stade d'une élaboration officielle.

Il est temps de sauver les Monts d'Arrée déjà meurtris par le réacteur de Roc-Tréduon et par la Centrale Atomique de Brennilis, et qui viennent de subir plusieurs autres atteintes : ouverture de deux carrières de grès à l'intérieur de la zone inscrite à l'inventaire des Sites sur les pentes du Signal des Toussaines au carrefour des N 785 et D 42, tandis qu'à Berrien, à 1 km du bourg, sur la route de Serignac, risque de s'implanter une exploitation de kaolin, et que le poste d'écoute militaire de la cote 319 entre la Forêt du Cranou et le Mont Saint-Michel est en train de se construire, malgré nos démarches d'il y a deux ans.

M.-H. J.

PROJET MAR

On se souvient de notre numéro 31 consacré au problème des marais de l'Ouest, et au projet MAR, qui venait de voir organiser en Camargue, en novembre 1962, sa conférence préliminaire pour la conservation et l'aménagement des marais. Le Projet MAR vient de réaliser un des objectifs alors définis et qui consistait à mettre sur pied un Bureau d'études et d'action consacré aux problèmes soulevés par la sauvegarde des zones humides. Présidé par M. Luc HOFEMANN, Directeur de la Station biologique de La Tour-du-Valat, le bureau sera dirigé par notre excellent collègue Christian JOUANIN, qui nous avait si brillamment représenté à Arles, assisté de notre ami Michel BUSSÉLIX. Nous espérons beaucoup de cette nouvelle activité du Projet MAR, à laquelle nous apporterons tout notre appui pour l'étude, la conservation et aussi la restauration de nos zones humides armoricaines.

M.-H. J.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE DANS LE MASSIF CENTRAL

Depuis longtemps, la S.E.P.N.B. s'efforçait de susciter la constitution de Sociétés régionales de Protection de la Nature établies selon les mêmes principes que l'expérience bretonne. Un premier résultat très prometteur est d'ores et déjà acquis puisque depuis deux mois existe la Société pour l'Étude et la Protection de la Nature dans le Massif Central, animée par notre excellent collègue, Michel BROSSELIN, et un groupe de naturalistes clermontois où nous comptons plusieurs amis. Le nouveau groupement dont les statuts sont très proches des nôtres a tenu sa première Assemblée générale à la Faculté des Sciences de Clermont, le 29 mars 1965. Elle compte déjà 150 membres.

Pour tous renseignements (les membres de la S.E.P.N.B. pourront bénéficier de conditions d'adhésion préférentielles), s'adresser à la S.E.P.N.M.C., 1, Avenue Vercingétorix, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

PROTECTION DES RAPACES

A la suite de notre information du dernier numéro concernant la protection enfin obtenue de tous les grands rapaces en France, notre éminent et si actif collègue belge E. KESTELOOT, Chef du Service de la Protection de la Nature et des Réserves, nous communique que depuis le 15 septembre 1964 la protection des Rapaces a fait un très grand progrès en Belgique. En effet, tous les rapaces sont protégés pendant la période de reproduction, soit du 1^{er} mars au 31 juillet. En outre, tous les rapaces nocturnes sont intégralement protégés ainsi que la majorité des espèces diurnes : tous les Aigles, les Busards, les Milans, le Faucon pèlerin, la Crécerelle et la Bondrée apivore. Ces mesures dépassent nettement la portée des décisions prises en décembre dernier par la France. A notre pays maintenant de marquer le pas en prenant la mesure qui s'impose, la protection de tous les rapaces diurnes en tous temps et en tous lieux.

M.-H. J.

« RESERVES NATURELLES ET ORNITHOLOGIQUES DE BELGIQUE »

Un accord entre cette grande association (dont les enseignements pour la réalisation de notre œuvre furent si précieux) et la S.E.P.N.B., permet désormais à nos membres titulaires de leur carte d'adhérent au millésime de l'année de pouvoir prendre part aux célèbres visites guidées des Réserves belges et de plus sans avoir à acquitter les droits de participation. Réciproquement, nos amis belges adhérents de l'Association les « Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique » auront accès gratuitement aux visites guidées de notre Réserve du Cap-Sizun.

En Belgique, M. et M^{me} Orts, le Comte Lippens, MM. Kesteloot, Suetens, Cuypers, Herberigs, Wille, Lehaen, Houwen, Huyskens, Joseph, Tordoir, De Croock, Wijnants et d'autres se feront un plaisir de vous accueillir.

Il est rappelé que :

- Les membres de la S.E.P.N.B. peuvent se faire accompagner par des parents ou des amis.
- L'équipement pour être idéal devrait comprendre : jumelles, bottes et imper.
- Prière d'être au point de ralliement aux heures indiquées, sous peine de ne plus pouvoir joindre les guides.
- Toutes les visites prennent fin vers 17 heures.

Voici la liste des visites pour le printemps et l'été 1965 :

Réserves — Sites	Dates et Heures	Points de ralliement
<i>Week-end limbourgeois</i>		
NEERPELT - « Hageven » Réserves libres (Marais - Bruyères - Bois)	12 juin 10 heures	Restaurant-Hôtel « Neuf », rue de la Gare, Neerpelt - Pique-nique ou déjeuner sur place (Tél. 011/426.77)
GENK - Réserve (Marais - Bruyères)	13 juin 10 heures	Restaurant « Nitella » en face entrée domaine Bokrijk - Route Hasselt-Genk - Pique-nique ou déjeuner sur place (Tél. 011/240.85)
<i>Week-end ardennais</i>		
VANCE (Luxembourg) (Marais)	6 juin 10 heures	Place de l'Eglise à Vance - Route Arlon-Florenville - Pique-nique.
ANLIER (Forêt)	14 heures	Les participants peuvent rejoindre le groupe de visiteurs pour Anlier à 14 heures - Restaurant « Hostellerie du Pont d'Oye » à Habay-la-Neuve (Tél. 063/422.43)
TINTANGE (Luxembourg) (Forêt)	7 juin 10 heures	Place de l'Eglise à Tintange, à 5 km de la route Bastogne-Arlon - Pique-nique.
<i>Autres visites</i>		
KALMTHOUT (Bruyères) (1 ^{er} dimanche du mois)	6 juin 4 juillet 1 ^{er} août 5 septemb. 10 heures	Restaurant « De Buizerd », Chaussée Putte-Kalmthout - Pique-nique ou déjeuner sur place (Tél. 03/74.91.34)
BEAURAING Réserves libres de la région (Forêt)	20 juin 10 heures	Restaurant « Métropole », 23, rue de Bouillon - Pique-nique ou déjeuner sur place (Tél. 082/715.84)
KNOKKE-ZOUTE Réserve du Zwin	27 mai 10 heures	Visite des collections - Pique-nique ou snack-bar sur place - Suivie vers 14 heures de la visite de la réserve.
WOUWEN - « Blankaart » (Etang)	18 juillet 10 heures	Hall du Château « De Blankaart » à Wouwen - Route Diksmuide-leper - Pique-nique. A 14 heures, regroupement au monument du Roi-Chevalier à Nieuport - Possibilité de restauration à Nieuport vers 12 h. 30.
NIEUPOORT (Schorre)		Restaurant « Postel ter Heide », Brug II - Route Retie-Postel - Pique-nique.
MOL-POSTEL - « Ronde Put » (Marais - Bois)	30 mai 27 juin	
LICHTAART Sneepkensheide - De Heide	25 juillet 10 heures	
HOFSTADE (Etangs)	11 juillet 10 heures	Entrée E du domaine d'Etat - Route Malines-Tervueren - Avec possibilité de restauration sur place à 12 h. 30.
BEERNEM (Fl. Occ.) Réserve libre (Bois)	16 mai 10 h. 30	Gare de Beernem - Pique-nique.

STAGES 1965 A L'ILE D'OUessant

Comme chaque été, le C.R.M.M.O. organise avec le concours de notre Société des stages ornithologiques à Ouessant. Ils auront lieu cette année du 24 août au 1^{er} septembre et du 3 au 11 septembre 1965. Circulaire d'information à demander au C.R.M.M.O., 55, rue de Buffon, Paris-V^e.